

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE (EXTRAIT)

Délibération N : AG/2023/11/01

Le 30 novembre 2023, l'Assemblée Générale de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse s'est réunie à 14 heures 00 sous la présidence de Madame Valérie SIMONET, dans les locaux du Pôle Tremplin Nature, 1 rue Paul-Louis Grenier à Guéret sur convocation adressée aux membres le 16 novembre 2023.

Collège des Conseillers départementaux (6)

Présents : 5 – Absents/excusés : 1	
Présents	Absents/Excusés
Valérie SIMONET	Bertrand LABAR
Catherine DEFEMME	
Marinette JOUANNETAUD	
Jean-Luc LEGER	
Valéry MARTIN	

Collège des Communes, EPCI et OPCL (99)

Présents : 25			
Commune d'AUBUSSON	Michel MOINE	Commune de GENUILLAC	Jean-Claude AUROUSSEAU
Commune d'AUGE	Sylvie NICOLAUD	Commune de LE GRAND BOURG	Françoise BRESSY
Commune de BLESSAC	Dominique LABOURIER	Commune de NOUHANT	Nicolas SIMONNET
Commune de BOUSSAC BOURG	Hervé GRIMAUD	Commune de SAINT AMAND	Laurence CHEVREUX
Commune de LA CELLE DUNOISE	Jérôme DUCHER	Commune de SAINT JULIEN LA GENETE	Marinette LANORE
Commune de LA CELLETTE	Camille CARCAT	Commune de SAINT MARC A FRONGIER	Jean-Louis JOSLIN
Commune de CHAMBON S/VOUEIZE	Didier GIRAUD	Commune de SAINT SEBASTIEN	Marc LASCAUX
Commune de CHENERAILLES	Alexandre VERDIER	Commune ST SILVAIN BAS LE ROC	Marie LEGUERRIER
Commune de CHENIERS	Monique GAUTHIER	Commune de SOUMANS	Jean-Claude PARNIERE
Commune de CROCQ	Jean-Luc PIERRON	Commune de VIERSAT	Nadine GLOMEAU
Commune de CROZANT	Danielle PRUDHOMME	Communauté de Communes CREUSE SUD OUEST	Jacques MALIVERT
Commune d'EVAUX LES BAINS	Jean-Claude SAINTE-MARTINE	Communauté de Communes des PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE	Pierre GUYOT
Commune de FAUX LA MONTAGNE	Catherine MOULIN		

<b>Représentés : 31</b>			
<b>Communes ou EPCI</b>	<b>Pouvoir à</b>	<b>Communes ou EPCI</b>	<b>Pouvoirs à</b>
Commune d'ARS	Dominique LABOURIER	Commune de LUSSAT	Jean-Louis JOSLIN
Commune de BELLEGARDE EN MARCHE	Jean-Luc PIERRON	Commune de MARSAC	Jean-Claude AUROUSSEAU
Commune de BOUSSAC	Valéry MARTIN	Commune de MERINCHAL	Alexandre VERDIER
Commune de BUDELIERE	Nicolas SIMONNET	Commune de MOURIOUX-VIEILLEVILLE	Françoise BRESSY
Commune de COLONDANNES	Danielle PRUD'HOMME	Commune de RETERRE	Jean-Claude SAINTE-MARTINE
Commune de CRESSAT	Alexandre VERDIER	Commune de ROYERE DE VASSIERE	Jacques MALIVERT
Commune de DOMEYROT	Jean-Claude SAINTE-MARTINE	Commune de SAINT ALPINIEN	Jean-Louis JOSLIN
Commune de DUN LE PALESTEL	Camille CARCAT	Commune de SAINT GERMAIN BEAUPRE	Françoise BRESSY
Commune de FELLETIN	Catherine MOULIN	Commune de SAINT MARC A LOUBAUD	Jean-Luc PIERRON
Commune de FLAYAT	Nicolas SIMONNET	Commune de SAINT VAURY	Jérôme DUCHER
Commune de FURSAC	Jean-Claude PARNIERE	Commune de SANNAT	Didier GIRAUD
Commune d'ISSOUDUN LETRIEUX	Nadine GLOMEAU	Commune de VALLIERE	Catherine DEFEMME
Commune de JARNAGES	Nadine GLOMEAU	Commune de VIDAILLAT	Jean-Luc LEGER
Commune de LAVAUFRANCHE	Jean-Claude PARNIERE	Commune de LA VILLEDIEU	Catherine MOULIN
Commune de LAVAVEIX LES MINES	Valérie SIMONET	Communauté de Communes MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE	Jacques MALIVERT
Commune de LEPAUD	Valérie SIMONET		

<b>Absents ou excusés : 43</b>	
Commune d'AHUN	Commune de NOUZERINES
Commune d'ARFEUILLE CHATAIN	Commune de PIERREFITTE
Commune d'AUZANCES	Commune de LA POUGE
Commune d'AZERABLES	Commune de ROUGNAT
Commune de BANIZE	Commune de ST GEORGES LA POUGE
Commune de BASVILLE	Commune de SAINT HILAIRE LE CHATEAU
Commune de BENEVENT L'ABBAYE	Commune de SAINT LOUP
Commune de BONNAT	Commune de SAINT MARTIAL LE MONT
Commune de BOURGANEUF	Commune de SAINT MARTIN LE CHATEAU
Commune de BUSSIERE NOUVELLE	Commune de SAINT MICHEL DE VEISSE
Commune de LA CELLE SOUS GOUZON	Commune de SAINT PARDOUX LES CARDS
Commune de CHAMBERAUD	Commune de SAINT PRIEST LA PLAINE
Commune de CHAMBON SAINTE CROIX	Commune de SAINT YRIEIX LA MONTAGNE
Commune de FONTANIERES	Commune de SARDENT
Commune de GLENIC	Commune de SOUS PARSAT
Commune de GOUZON	Commune de VIGEVILLE
Commune de LADAPEYRE	Communauté de Communes de BENEVENT – GRAND BOURG
Commune du MONTEIL AU VICOMTE	Communauté de Communes CREUSE CONFLUENCE
Commune de MORTROUX	Communauté de Communes CREUSE-GRAND-SUD
Commune de MOUTIER ROZEILLE	Communauté de Communes Du PAYS DUNOIS
Commune de NAILLAT	Syndicat de SAUVEGARDE et de VALORISATION de la FORTERESSE de CROZANT
Commune de LA NOUAILLE	

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

- Eric CORREIA, Président de la Communauté d'Agglomération du GRAND-GUERET,
- Agnès CAMPOS, DDFIP-SGC, Conseillère aux décideurs locaux
- Éric MATHE, Directeur de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse– Catherine GAGNANT, Assistante de direction – Julien VOISIN Chef du service "Assistance à maîtrise d'ouvrage" – Stéphane MILLET Chef de projet coordonnateur « Petites villes de demain », Perrine PUYBERTHIER, Cheffe de projet « Projet alimentaire territorial pour la Creuse », Franck BOURLIER, Chef de projet « Etude numérique »,

Le quorum fixé par l'article 10 des statuts de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse étant atteint, il est procédé, à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

## ELECTION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée,

Vu l'article 12 des statuts de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse,

Vu la délibération de l'Assemblée générale de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse n° AG/2020/10/03 du 29 octobre 2020 relative à l'élection des membres représentant le 2<sup>ème</sup> collège (communes, EPCI et OPCL) au sein du Conseil d'administration,

Considérant que par délibération du 23 juin 2023, le Conseil municipal d'Aubusson a, suite à la démission de Monsieur Michel MOINE de sa fonction de maire, procédé à l'élection d'un nouveau maire,

Considérant qu'il y a lieu, dans ces conditions, de procéder au remplacement de Monsieur Michel MOINE, par l'élection, au sein du Conseil d'administration, d'un membre issu du 2<sup>ème</sup> collège,

Suite à l'appel à candidatures réalisé en séance, la liste des candidats suivante est arrêtée par la Présidente :

- Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX, Maire, commune d'Aubusson,

La liste des candidats permettant de pourvoir le nombre exact de sièges disponibles, la Présidente propose un vote unique sur cette liste. Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

Votants.....	: 51
Stéphane DUCOURTIOUX	: 42
Bulletins blancs	: 8
Bulletins nuls.....	: 1

Après avoir obtenu la majorité absolue des membres présents ou représentés du 2<sup>ème</sup> collège, Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX est élu membre du Conseil d'administration au sein du 2<sup>ème</sup> collège.

Le mandat de Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX au sein du Conseil d'administration prendra fin en même temps que celui des autres membres du 2<sup>ème</sup> collège.

*En application des dispositions de l'article L. 5511-1 du CGCT, cette décision est exécutoire de plein droit.*

Ainsi fait et délibéré  
La Présidente,

Valérie SIMONET